

3 décembre 1997, Québec

Allocution à l'occasion du Congrès annuel des producteurs agricoles du Québec

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté votre invitation à venir vous adresser la parole dans le cadre de votre congrès annuel. J'en suis très honoré, d'autant plus que c'est la première que j'ai l'occasion de vous rencontrer, vous les producteurs agricoles, qui nourrissez le Québec et beaucoup de gens en dehors du Québec. On souligne trop rarement la place que vous tenez dans notre histoire, le rôle crucial que vous jouez dans notre société.

Ce sont vos parents, vos ancêtres, vos prédécesseurs qui ont construit le Québec. La langue française, nos coutumes, notre musique, la danse et les chansons, ce sont dans vos maisons, dans nos villages, qu'elles se sont transmises. Bref, le Québec s'est bâti sur l'agriculture, notre histoire commence par la ruralité. Qui au gouvernement, dans les bureaux du centre-ville, dans les universités ou dans les usines n'a pas un oncle, une tante, un cousin, ou n'a pas lui ou elle-même, grandi sur une ferme ? Étant moi aussi natif du milieu rural, j'ai été à même de suivre de près l'évolution considérable et l'adaptation remarquable dont ont fait preuve les artisans de l'industrie agroalimentaire. Malgré une diminution marquée du nombre de fermes, elles sont passées de 100000 à moins de 40000 en 35 ans – la production s'est continuellement accrue. Aujourd'hui, vos produits et votre savoir-faire dans le domaine agricole sont considérés parmi les meilleurs sur les marchés d'exportation, comme j'ai pu le constater encore récemment en Asie. Et je tiens à féliciter votre président pour sa participation à Mission Québec en Chine.

Que s'est-il donc passé pendant toutes ces années ? Fondamentalement, le secteur s'est adapté. Il a appris à conjuguer avec la productivité et la nécessité d'être compétitif. Il a ainsi pu maintenir et accroître ses emplois au Québec. Faut-il en rester là? Non. Vous devez poursuivre cette adaptation de votre industrie au nouveau contexte économique. La mondialisation, c'est un mouvement en quelque sorte incontournable. Pour y faire face, il faut résolument relever le défi de la compétition. S'il est vrai que le changement devient un facteur permanent de nos vies, alors, nous devons apprendre à être plus autonomes, plus flexibles, plus dynamiques encore. L'économie est entrée dans une ère de complexité et d'interdépendance dont il est difficile de prévoir toutes les conséquences. L'État se trouve au carrefour de toutes ces adaptations. Il doit se donner un rôle nouveau qui répond à la réalité d'aujourd'hui. Il a notamment le devoir, avec ses partenaires, d'appuyer le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. En fait, l'État accompagnera vos entreprises vers l'économie nouvelle, les supportera lorsqu'elles prendront du retard, les encouragera au besoin.

Dans un secteur où les aléas climatiques, la fluctuation conjoncturelle des prix et des taux d'intérêt ont pratiquement droit de vie ou de mort sur vos entreprises, il est normal et justifié que l'État intervienne pour en stabiliser les effets. Vous avez entre les mains un secteur économique plein de promesses, capable de répondre aux attentes en création d'emplois. Malheureusement, certains croient que la problématique environnementale risque d'entraver ce potentiel, notamment dans le secteur de la production porcine, où il y a d'immenses possibilités de développement sur les marchés internationaux. Je ne suis pas de cet avis. Je crois que le développement de ce secteur peut se faire dans le cadre du développement durable en assurant le maintien de la qualité de l'eau et du sol, et

sans compromettre la cohabitation harmonieuse dans les milieux ruraux entre citoyens et producteurs agricoles. Il est important de souligner les efforts de responsabilisation que vous déployez dans ce dossier, notamment par votre participation dans les comités consultatifs agricoles institués en vertu de la Loi 23. Mon gouvernement n'est pas insensible non plus à l'épineuse question de la protection des activités agricoles. Votre ministre, monsieur Guy Julien, a réussi le tour de force, malgré les embûches et la tourmente, de rallier les multiples intervenants autour d'un projet de loi qui protège ces activités. Nous nous étions engagés à adopter la Loi 23 avant la fin de la dernière session parlementaire, et nous avons tenu parole. Des nœuds dans ce dossier, je peux vous le dire, nous en avons défait plusieurs. S'il en reste, nous les délierons un à un. À commencer par celui dont faisait état les journaux de ce matin. Ce nœud est en fait déjà dénoué.

J'annonce aujourd'hui, au nom du gouvernement du Québec et du ministre de l'Environnement, Monsieur Paul Bégin, que la directive qui régit les distances séparatrices pour les activités d'épandage sera conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour la protection du territoire et des activités agricoles. Nous apportons immédiatement les ajustements nécessaires. C'est acquis.

J'ai également appris qu'il y aurait encore une certaine lenteur dans l'émission des certificats d'autorisation environnementale. Le ministre de l'Environnement, monsieur Paul Bégin, m'assure qu'il a déjà mis en place une série de moyens pour que ces certificats soient émis dans des délais les plus raisonnables possibles. Je tiens donc à vous assurer que tout sera fait pour remédier à l'actuelle situation. Comme nous le constatons, l'agriculture québécoise traverse actuellement une période de grands changements qui exercent des pressions considérables sur vos activités. Je veux vous dire que ce sentiment de fébrilité, on ne le trouve pas seulement en agriculture. Il prend racine dans tous les secteurs d'activité au Québec. Tous les groupes sont touchés. Pour passer à travers, surmonter nos difficultés, progresser, nous devons collectivement nous serrer les coudes. Le Sommet sur l'économie et l'emploi en a constitué un bel exemple. Jamais il n'aurait été possible d'obtenir de consensus en faveur de la création d'emplois et de l'élimination du déficit sans miser sur cet instrument puissant qu'est la solidarité. Votre président, monsieur Laurent Pellerin, fait partie de ces gens qui se sont engagés avec rigueur et détermination pour assurer le succès d'un événement crucial pour l'avenir du Québec, pour celui de nos jeunes et pour l'emploi.

Si le secteur agroalimentaire a été invité à participer à un Sommet où la préoccupation centrale était la création d'emplois, ce n'est pas un hasard. Comment aurait-on pu ignorer un secteur qui procure de l'emploi à 386000 personnes, soit plus d'un emploi sur neuf au Québec ? Comment oublier notre production agricole, qui contribue pour plus de 9 % de notre PIB ? Comment aurait-on pu ignorer un levier crucial du développement économique et social de nos régions ?

Si le gouvernement a pris la décision de tenir, en mars prochain, une conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire à laquelle j'ai l'intention de participer activement, c'est parce que nous croyons que votre secteur est au cœur du dynamisme de nos régions et de notre économie. Il représente également un potentiel de développement considérable de nos exportations et de notre savoir-faire.

Si vous avez à cœur de vous donner une politique agricole et agroalimentaire forte et consistante, une politique qui répond à vos aspirations légitimes, il est essentiel que nous tendions tous vers les mêmes objectifs : le développement, l'excellence et la création d'emplois.

Je vous souhaite un fructueux congrès; nous suivrons vos assises avec intérêt.

Merci.